

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UNIVERSAL HOLIDAY CENTRE (UHC)

1. PROCÉDURE DE RÉSERVATION

Vous pouvez réserver un hébergement touristique auprès d'UHC par l'un des moyens suivants :

- EN LIGNE : rapidement et en toute sécurité via notre site web www.universalholidaycentre.com.
- TÉLÉPHONE / WHATSAPP : +34 977 353 010. Cette option n'est disponible que pour les réservations effectuées moins de 48 heures avant la date d'arrivée.

2. MODALITÉS DE PAIEMENT

Au moment de la réservation, UHC exigera le paiement de 40 % du montant total. Le paiement peut être effectué de l'une des façons suivantes :

- EN LIGNE : de manière entièrement sécurisée et conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.
- VIREMENT BANCAIRE : vous disposerez d'un délai de 2 jours pour nous transmettre le justificatif de paiement. UHC ne prend pas en charge les frais liés à l'opération. Si nous ne recevons pas ce justificatif, la réservation pourra être annulée automatiquement.

Pour les réservations effectuées 10 jours ou moins avant la date d'arrivée, le paiement devra obligatoirement être effectué en ligne.

3. CHECK-IN / ENREGISTREMENT

- L'enregistrement en ligne doit être complété à l'avance et au plus tard 5 jours avant l'arrivée. Les informations relatives à tous les occupants de l'hébergement, y compris les enfants, doivent être fournies, et le solde de la réservation, le dépôt de garantie ainsi que la taxe de séjour doivent également être réglés en ligne.
- Tous les clients âgés de plus de 14 ans doivent être enregistrés au moyen d'un formulaire spécifique, qui sera envoyé au titulaire de la réservation avant la date de début de la location.
- Ce formulaire devra être complété soit à l'avance, soit au moment de la remise des clés au client titulaire du contrat de location signé dans le cadre de la procédure d'enregistrement des voyageurs.
- En cas de non-respect de cette obligation, établie par le Décret royal 933/2021 du 26 octobre, qui fixe les obligations de tenue des registres documentaires et d'information pour les personnes physiques ou morales exerçant des activités d'hébergement et de location de véhicules à moteur, les clés ne seront pas remises et l'accès à l'hébergement ne sera pas autorisé.

4. REMISE DES CLÉS

Les clés doivent être retirées exclusivement au bureau d'UHC situé Avenida del Batlle Pere Molas 3, 43840, Salou.

Horaires de remise des clés :

- Du 12/04/2025 au 02/11/2025 : tous les jours de 16h00 à 19h00 (1).
- Du 03/11/2025 au 27/03/2026 : du lundi au vendredi de 16h00 à 17h00 (2).
- Du 28/03/2026 au 01/11/2026 : tous les jours de 16h00 à 19h00 (1).
- Du 02/11/2026 au 18/12/2026 : du lundi au vendredi de 16h00 à 17h00 (2).

(1) Arrivées après 19h30

Applicable pendant les périodes suivantes :

- Du 12/04/2025 au 02/11/2025.
- Du 28/03/2026 au 01/11/2026.

Un supplément de 50 € s'applique. La remise des clés s'effectue de 16h00 à 19h00, mais une tolérance de 30 minutes est accordée, soit jusqu'à 19h30.

Ce supplément de 50 € couvre les démarches supplémentaires nécessaires à la gestion de votre réservation et à la remise des clés, ainsi que le fait qu'un membre du personnel reste d'astreinte téléphonique afin de pouvoir vous assister en cas d'incident à votre arrivée.

Les clés ne seront mises à disposition via une boîte à clés sécurisée avec code que si la procédure d'enregistrement en ligne a été intégralement complétée, y compris tous les paiements obligatoires. Si une quelconque étape du processus reste incomplète, Universal Holiday Centre ne pourra garantir l'accès aux clés.

Il est également possible qu'un tiers retire les clés, sans frais supplémentaires, pendant les horaires d'ouverture, à condition que cette option ait été communiquée à l'avance et expressément confirmée par UHC.

Si vous ne pouvez pas arriver avant 19h30, cela devra être indiqué au moment de la réservation. En cas de retard imprévu, vous devrez nous en informer dès que possible et au plus tard à 19h00 le jour de l'arrivée.

Les clés devront être retirées dans une boîte à clés sécurisée avec code située à l'extérieur du bureau. Si l'arrivée tardive n'est pas signalée et/ou si l'enregistrement en ligne n'a pas été complété, UHC ne pourra garantir l'accès à l'hébergement.

Le bureau fermera à 19h30 jusqu'au jour ouvrable suivant, et le client devra par conséquent trouver un hébergement alternatif pour la première nuit, sans droit à remboursement. Les clés pourront être retirées le jour ouvrable suivant pendant les horaires habituels du bureau.

(2) Arrivées après 17h00

Applicable pendant les périodes suivantes :

- Du 03/11/2025 au 27/03/2026.
- Du 02/11/2026 au 18/12/2026.

Si vous ne pouvez pas arriver avant 17h00, cela devra être indiqué au moment de la réservation. En cas de retard imprévu, vous devrez nous en informer dès que possible et au plus tard à 17h00 le jour de l'arrivée.

Les clés seront déposées dans une boîte à clés sécurisée avec code située à l'extérieur du bureau. Si l'arrivée tardive n'est pas signalée et/ou si l'enregistrement en ligne n'a pas été complété, UHC ne pourra garantir l'accès à l'hébergement.

Le bureau fermera à 17h00 jusqu'au jour ouvrable suivant, et le client devra par conséquent trouver un hébergement alternatif pour la première nuit, sans droit à remboursement. Les clés pourront être retirées le jour ouvrable suivant pendant les horaires habituels du bureau.

5. COMPORTEMENT ET RÈGLES AU SEIN DE L'HÉBERGEMENT

- Le titulaire de la réservation est responsable du comportement approprié de tous les occupants. Il est interdit de sous-louer, partager, céder ou revendre l'hébergement, ou de l'utiliser à des fins commerciales. Si UHC soupçonne que des actes contraires à la loi, à nos directives, à l'ordre public ou à la bonne cohabitation sont commis, UHC aura le droit d'entrer dans l'hébergement afin de le vérifier. Si le soupçon est confirmé, UHC aura le droit de résilier le contrat et d'exiger que la ou les personnes concernées quittent immédiatement l'hébergement, sans remboursement du montant de la location.
- Nos hébergements sont situés dans des zones résidentielles ; les règles générales ainsi que les règles spécifiques à chaque copropriété ou communauté doivent donc être respectées. Toute infraction pourra entraîner la rétention du dépôt de garantie ou l'expulsion sans indemnisation, conformément à l'article 39 bis de la Loi 13/2002 du 21 juin sur le Tourisme.
- Le nombre maximal d'occupants de l'hébergement, enfants compris, ne doit jamais dépasser celui expressément autorisé par UHC. Par occupation, on entend le fait d'y passer la nuit. Bien que les visites soient autorisées, elles doivent rester occasionnelles et ne pas impliquer un usage excessif ou continu des installations et/ou des services de l'hébergement, de l'immeuble ou du complexe. Par exemple, si une famille (A) loue un hébergement sans piscine et qu'une autre famille amie (B) loue un hébergement avec piscine pendant la même période, la famille (A) n'est pas autorisée à accéder au complexe de la famille (B) pour utiliser la piscine tous les jours pendant son séjour. Bien qu'elle puisse leur rendre visite une ou deux fois ponctuellement, la famille (A) n'est pas autorisée à utiliser régulièrement les installations de la piscine.
- Les heures de repos ainsi que les horaires d'utilisation des piscines et autres installations fixés par chaque communauté doivent être respectés. Tout type de bruit ou de musique pendant ces horaires est interdit.

- Il est interdit de fumer à l'intérieur de l'hébergement.
- Les enfants doivent toujours être surveillés par des adultes et rester sous leur responsabilité. Universal Holiday Centre décline toute responsabilité en cas d'accident.
- Animaux domestiques : si vous souhaitez voyager avec votre animal, vous devez en informer UHC avant la réservation et vérifier que les animaux sont autorisés dans l'hébergement choisi, ainsi que les conditions applicables. Les animaux doivent rester sous contrôle en permanence et les chiens ne doivent pas être laissés enfermés sur les terrasses ou patios. Bien que certaines propriétés n'acceptent pas les animaux, nous ne pouvons garantir qu'aucun animal n'y ait jamais séjourné auparavant ; nous déclinons donc toute responsabilité en cas d'allergie éventuelle. Il est recommandé aux clients de se renseigner sur la réglementation locale applicable pour leur propre sécurité et celle d'autrui.
- Stores bannes : sauf indication expresse contraire, et même s'ils apparaissent sur les photographies de l'hébergement, notre expérience de nombreuses années montre que les stores bannes sont fréquemment endommagés, ce qui peut entraîner des réparations coûteuses et des désagréments inutiles pendant votre séjour. C'est pourquoi nous avons décidé de les désactiver pour l'usage des clients et vous présentons nos excuses pour tout inconvénient que cela pourrait occasionner.
- Internet / Wi-Fi : disponible uniquement lorsque cela est expressément indiqué dans la description de l'hébergement. Dans certains complexes, le réseau est collectif et uniquement accessible dans certaines zones, ce qui signifie qu'il peut ne pas y avoir de couverture à l'intérieur de l'hébergement. La connexion est fournie gratuitement pour des usages n'impliquant pas une consommation importante de données. Ce service n'a pas été pris en compte dans la fixation du prix de l'hébergement ; par conséquent, aucune réclamation ne pourra être formulée pour des problèmes de débit ou d'absence de connexion. Dans les hébergements où la disponibilité du Wi-Fi n'est pas expressément indiquée, il peut être possible de souscrire ce service de manière optionnelle via un routeur portable, moyennant un supplément journalier. Dans certaines zones de la Costa Dorada, la couverture peut être insuffisante pour la fourniture de ce service ; les clients en seront informés sur demande. Dans ce cas, le client pourra annuler ce service et récupérer la part proportionnelle correspondant à la période non utilisée.
- Le client sera responsable du paiement des frais résultant de la perte des clés et de tout éventuel remplacement de serrure. Si les clés sont laissées à l'intérieur de l'hébergement et qu'une intervention du personnel est nécessaire, un supplément sera appliqué.
- L'eau, l'électricité et la climatisation doivent être utilisés de manière raisonnable et responsable. Lorsque la climatisation fonctionne, les portes et fenêtres doivent rester complètement fermées. En cas d'absence prolongée, d'une demi-journée ou d'une journée entière, les clients sont priés d'éteindre la climatisation et les lumières. Il ne faut que quelques minutes pour rafraîchir l'hébergement. L'installation d'appareils de climatisation

portables, de chauffages ou de tout autre dispositif augmentant de manière significative la consommation d'eau, de gaz ou d'électricité est strictement interdite sans autorisation préalable d'UHC.

- Dans le cadre de notre engagement en faveur de l'environnement et afin de répondre aux besoins de nos clients, nous avons mis en place des mesures visant à réduire l'utilisation du plastique dans nos propriétés. En conséquence, nous ne fournissons ni savon ni produits d'hygiène à usage unique. À votre arrivée, vous trouverez un kit de nettoyage de base pour les premiers jours, un rouleau de papier toilette offert par salle de bain, ainsi que des outils de nettoyage réutilisables, tels que brosses et serpillières, afin de vous aider à maintenir l'hébergement en bon état pendant votre séjour. De même, afin de réduire notre empreinte environnementale, nous ne fournissons pas de denrées alimentaires telles que l'huile ou le sel. Nous vous recommandons d'apporter vos propres provisions ou d'acheter des produits locaux et durables, contribuant ainsi également au soutien de la communauté locale.
- Les effets personnels ne peuvent pas être entreposés dans les parties communes.
- Il est interdit d'étendre des serviettes ou tout autre objet sur les garde-corps des terrasses.
- Parking : si l'hébergement comprend une place de parking, celle qui vous est attribuée doit être utilisée. Veuillez vous renseigner à l'avance si votre véhicule est particulièrement haut ou large. UHC n'est pas tenue de fournir une place alternative si votre véhicule ne rentre pas, s'il n'y a pas suffisamment d'espace pour entrer ou sortir confortablement, s'il gêne un autre véhicule ou si la place est occupée par un tiers, bien que nous fassions notre possible pour résoudre la situation. Nos hébergements ne disposent pas de points de recharge pour véhicules électriques, et la recharge à partir d'une prise électrique conventionnelle est interdite, car elle peut provoquer une surchauffe, endommager l'installation électrique et même provoquer un incendie.
- Barbecues : interdits, sauf dans les hébergements où ils sont fournis et expressément autorisés.
- Piscines : il est obligatoire de se doucher avant d'utiliser la piscine. Les shampoings, savons, jeux brusques, matelas gonflables, bouées et le fait de planter des objets dans la pelouse sont interdits.
- Certains hébergements peuvent contenir des placards fermés à clé, voire des pièces verrouillées, utilisés pour stocker les effets personnels du propriétaire. Ces espaces ne sont pas compris parmi ceux indiqués dans l'annonce. Le reste des équipements et des espaces peut être utilisé librement.

6. CHECK-OUT / DÉPART

- Le départ de tous les hébergements doit avoir lieu au plus tard à 10h00. Si vous souhaitez partir plus tard, vous devez consulter notre personnel quant à la possibilité d'un départ tardif et aux éventuels frais supplémentaires applicables. Ce service est soumis à

disponibilité et doit être demandé au plus tard la veille de la date de départ prévue.

- En règle générale, toutes les clés doivent être laissées sur la table du salon et la porte simplement fermée au moment du départ. Dans certains hébergements spécifiques, il pourra être demandé aux clients de verrouiller la porte et de laisser la clé dans une boîte à clés installée sur la porte.
- Nous pouvons entreposer gratuitement vos bagages dans notre bureau le jour de l'arrivée et le jour du départ, uniquement pendant les heures d'ouverture.
- L'hébergement doit être laissé dans un état correct. Bien qu'une équipe de nettoyage professionnelle intervienne après chaque client, il incombe au client de laisser l'hébergement dans un état minimal de propreté ne nécessitant pas un nettoyage en profondeur. Il n'est pas nécessaire de laver les draps ni les serviettes. Vous pouvez demander un service de nettoyage final, sous réserve de vous renseigner préalablement sur le prix ; ce service couvre le nettoyage général de l'hébergement après le départ. Toutefois, ce service ne dispense pas les clients des obligations élémentaires de départ, telles que sortir les ordures, ne laisser aucun reste de nourriture, laisser la vaisselle propre, vider le lave-vaisselle, et nettoyer le four ou le barbecue, le cas échéant. Le non-respect de ces obligations peut entraîner des retenues sur le dépôt de garantie.

7. DÉPÔT DE GARANTIE / CAUTION

- Un dépôt de garantie est obligatoire pour tous les hébergements. Ce dépôt constitue une garantie au profit d'UHC et du propriétaire du bien et a pour objet de couvrir, notamment, les dommages, casses ou dégradations causés à l'hébergement ou à ses installations au-delà de l'usure normale, un nettoyage final insuffisant, la violation des règles de l'hébergement ou les coûts résultant d'une consommation extraordinaire et injustifiée des services publics.
- Le dépôt de garantie est payable exclusivement par carte bancaire 5 jours avant l'arrivée, et son remboursement sera effectué entre 7 et 10 jours après le départ. Le montant du dépôt dépendra notamment de la taille de l'hébergement et de ses équipements. Ce montant figure sur notre site web et est affiché avant la finalisation de la réservation.
- Le remboursement du dépôt de garantie sera effectué au plus tard 10 jours après la fin de la période de location. Si, à titre exceptionnel, nous devons retenir tout ou partie du dépôt, vous en serez dûment informé et le montant retenu sera déduit avant remboursement. Si le montant réclamé excède la valeur du dépôt, nous nous réservons le droit de vous réclamer la différence.

8. POLITIQUES D'ANNULATION ET DE MODIFICATION

Annulations

Toutes les réservations sont soumises à des frais de gestion non remboursables de 35 €.

- Nos tarifs sont annulables sans pénalité supplémentaire, à l'exception des frais de gestion de 35 € et des réservations concernant des villas de luxe. L'annulation peut être effectuée jusqu'à 15, 30 ou 42 jours avant la date d'arrivée, selon l'hébergement et les dates réservées. Veuillez consulter les conditions spécifiques lors du processus de réservation.
- Toute annulation doit être notifiée par e-mail à info@universalholidaycentre.com.
- En cas de départ imprévu avant la fin du séjour, aucun remboursement ne sera accordé.
- Si votre réservation a été effectuée via une plateforme externe (Booking, Airbnb, TripAdvisor, etc.), les politiques d'annulation de cette plateforme s'appliqueront et la réservation ne pourra être annulée que par son intermédiaire. En cas de non-présentation sans annulation préalable, aucun remboursement ne sera dû.
- UHC décline toute responsabilité pour les pertes résultant de l'absence de passeports, visas ou de tout autre document nécessaire.
- Ces conditions relèvent des exclusions du droit de rétractation conformément aux articles 101, 97.1.i et 103 du Décret législatif royal 1/2007 du 16 novembre.

Modifications

- Le titulaire de la réservation peut demander une modification de celle-ci, sous réserve que cela soit possible et autorisé par UHC.
- Toute modification doit être notifiée par e-mail à info@universalholidaycentre.com.
- Les modifications ne sont pas acceptées pour les hébergements réservés dans le cadre de tarifs spéciaux ou d'offres promotionnelles. En tout état de cause, les modifications ne seront valables que pour des dates comprises dans la saison en cours.
- Toute modification impliquera, le cas échéant, le paiement de la différence de prix correspondante, ainsi que des frais de gestion de 35 €.

9. SUBSTITUTION OU ANNULATION PAR UHC

- En cas de force majeure ou de non-renouvellement du contrat de gestion avec le propriétaire du bien, UHC pourra annuler les réservations relatives aux séjours affectés par cette circonstance. Dans ce cas, un hébergement alternatif similaire sera proposé ou, à défaut, le remboursement intégral des sommes versées sera effectué.
- Groupes de jeunes : UHC gère principalement des hébergements de vacances destinés aux familles et aux couples. Au moment de la réservation, les groupes de jeunes doivent le déclarer expressément. Sauf indication expresse contraire dans la description de l'hébergement, un « groupe de jeunes » s'entend d'un groupe composé majoritairement d'au moins 3 personnes âgées de moins de 21 ans. Toutefois, la limite d'âge peut être supérieure pour certains types d'hébergement, auquel cas cela sera indiqué dans la description correspondante. Si la réservation concerne un groupe de jeunes et qu'aucune autorisation expresse n'a été accordée par UHC, la réservation pourra être annulée sans remboursement. Les descriptions des hébergements précisent expressément si les groupes sont acceptés.

- UHC se réserve le droit de ne pas accepter une demande de réservation ou de l'annuler avant le début du séjour lorsque des raisons opérationnelles, contractuelles, de disponibilité, de sécurité ou de force majeure le justifient. Dans ce cas, les montants versés seront intégralement remboursés, sauf si une alternative équivalente est proposée et acceptée par le client.
- L'hébergement pouvant être proposé simultanément sur d'autres plateformes de location de vacances, et afin d'éviter les doubles réservations, UHC se réserve le droit d'annuler la réservation dans les 24 heures suivant la demande, en remboursant intégralement toutes les sommes versées, sans compensation supplémentaire, ou bien en proposant des dates ou un hébergement alternatifs.

10. RÉCLAMATIONS

- Tout dommage ou incident doit être signalé dans un délai maximal de 24 heures à compter de l'arrivée. Toutefois, les problèmes relatifs à la propreté, à l'inventaire et/ou au linge de lit ou de toilette doivent être signalés immédiatement à l'arrivée ou dès qu'ils sont constatés, afin de permettre leur vérification et leur résolution. Passé ce délai, tout dommage pourra être imputé au client.
- Le personnel de nettoyage effectue une inspection de l'hébergement après chaque séjour. Toutefois, si vous considérez qu'un problème est passé inaperçu, nous vous prions de nous en informer dès que possible afin que nous puissions vous assister. Notre objectif est de garantir aux clients un séjour pleinement satisfaisant. Si vous rencontrez un problème affectant votre jouissance de l'hébergement, vous devez le signaler dans les meilleurs délais et par écrit à info@universalholidaycentre.com.
- UHC doit se voir accorder la possibilité de remédier à tout problème signalé pendant le séjour, et le client doit tenir compte des conditions locales ainsi que du délai raisonnable nécessaire à sa résolution. En règle générale, un délai de 24 à 48 heures à compter de la notification de l'incident sera considéré comme raisonnable, selon sa gravité, et aucune demande d'indemnisation ne sera acceptée avant l'expiration de ce délai.
- Les réclamations formulées pour la première fois après la fin du séjour ne seront pas acceptées lorsque le problème n'aura pas été préalablement signalé pendant le séjour et qu'UHC n'aura pas eu une possibilité raisonnable de le vérifier ou d'y remédier.
- Le client autorise le personnel d'UHC ainsi que les équipes de maintenance et de nettoyage à pénétrer dans l'hébergement afin d'y effectuer les réparations nécessaires. Si une intervention de maintenance a été demandée et que l'accès à l'hébergement est ensuite refusé au personnel intervenant, des retenues pourront être effectuées sur le dépôt de garantie afin de couvrir les frais de déplacement du technicien.
- Les photographies utilisées sur notre site web n'ont pas de valeur contractuelle, et certains éléments, tels que stores bannes, transats, barbecues ou éléments décoratifs, peuvent différer ou ne pas être disponibles à l'usage dans l'hébergement lors de l'arrivée.

Les différences entre la description et les photographies figurant sur le site web et les caractéristiques effectivement constatées dans l'hébergement ne constitueront pas un motif d'annulation, de remboursement ou de toute autre réclamation à l'encontre de la société, sauf si elles modifient de manière significative la nature de l'hébergement. À cet égard, veuillez noter que, dans certains complexes (Larimar, Novelty, Paradise Village, Ventura Park, Costa Linda, Riviera, etc.), il est expressément indiqué dans la description qu'une « catégorie » ou un « type » d'hébergement est réservé, et non une unité spécifique. Par conséquent, certaines caractéristiques secondaires ou le mobilier/la décoration peuvent varier légèrement en fonction de l'unité exacte attribuée, tout en conservant dans tous les cas les caractéristiques principales annoncées. Dans ces cas, les demandes particulières, telles qu'une unité spécifique, une vue ou un étage, ne sont pas garanties et restent strictement soumises à disponibilité.

- Toutes les informations figurant sur notre site web ont été compilées à partir de données à jour et nous avons veillé à en assurer l'exactitude. Néanmoins, il peut arriver que certains équipements ou installations annoncés soient modifiés ou indisponibles. De telles situations peuvent résulter de circonstances locales, d'exigences de maintenance, de pénuries d'eau, de conditions météorologiques défavorables, de pénuries de carburant, de coupures d'électricité ou d'autres circonstances échappant à notre contrôle. Si UHC en est informée, elle s'efforcera d'en avvertir le client dans les meilleurs délais, mais ne pourra être tenue responsable dans de telles circonstances. De même, certains équipements ou services locaux, tels que commerces, restaurants, piscines, aires de jeux ou installations sportives, peuvent ne pas être opérationnels à tout moment de l'année.

11. UHC NE SAURAIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DANS LES CAS SUIVANTS

- Négligence ou omission dans les services fournis par des tiers.
- Dommages directs ou indirects résultant d'une mauvaise utilisation de l'hébergement par le client, d'incendies, de vols, d'accidents, d'intempéries ou d'autres causes échappant au contrôle d'UHC. L'usage approprié et la jouissance de l'hébergement et de ses installations annexes relèvent en permanence de la seule responsabilité de l'utilisateur.
- Absence ou limitation de services communs, tels que piscines, installations sportives ou aires de jeux pour enfants, sur décision de la communauté ou pour des motifs imprévus.
- Nuisances, telles que bruits ou odeurs, provenant de l'extérieur de l'hébergement ou échappant au contrôle d'UHC, notamment des travaux ou constructions à proximité, des bruits provenant d'installations sportives ou de tiers tels que restaurants, bars, discothèques et/ou voisins, ainsi que des odeurs provenant d'égouts, d'activités industrielles, agricoles ou hôtelières.
- Pannes d'équipements mécaniques ou électriques, tels que lave-linge, plaques de cuisson, grills, fours, grille-pain, réfrigérateurs/congélateurs, unités de climatisation, pompes, chaudières ou systèmes de filtration de piscine, ainsi que du mobilier tel que matelas, meubles ou coussins, ou défaillances des services publics tels que l'eau, le gaz et

l'électricité. Pendant votre séjour, nous ferons tout notre possible pour que les réparations soient effectuées dès que possible après notification. Toutefois, en raison de circonstances échappant à notre contrôle, telles que la nécessité de commander des pièces ou l'indisponibilité de techniciens ou de fournisseurs, une réparation immédiate peut s'avérer impossible. En pareil cas, UHC décline toute responsabilité et aucun remboursement ne sera accordé pour les pertes résultant de ces pannes, telles que denrées avariées dans les réfrigérateurs ou vêtements endommagés par les lave-linge. Si les réparations ne peuvent être effectuées rapidement, nous ferons tout notre possible pour fournir un appareil de remplacement lorsque cela est possible.

- Apparition occasionnelle d'insectes ou d'autres animaux dans ou autour de l'hébergement en raison de causes naturelles, notamment dans certaines zones et à certaines périodes de l'année. Si le client constate ce type de problème pendant le séjour, UHC prendra les mesures raisonnables à sa disposition dans les meilleurs délais à compter de la notification. Toutefois, dans certains cas, une élimination complète et immédiate peut ne pas être possible. Dans certaines zones, la présence d'insectes tels que moustiques, fourmis ou cafards est fréquente. Il est conseillé aux clients de ne pas laisser de restes de nourriture dans la cuisine, sur les terrasses ou sur les balcons, car cela peut attirer les insectes. Il est également recommandé de jeter les ordures quotidiennement. Des conteneurs à déchets sont situés à proximité des hébergements.
- Dégradation de la qualité de l'eau de la piscine, dans les hébergements disposant d'une telle installation, causée soit par des phénomènes naturels tels que vent, plantes, insectes, pluie ou sable, soit par une utilisation inappropriée de la piscine par le client, telle que l'usage de crèmes et huiles solaires ou un manque d'hygiène.
- Ni le propriétaire du bien ni UHC ne sauraient être tenus responsables de toute perte ou dommage résultant de l'utilisation de l'hébergement et de ses installations, y compris dommages, blessures, réactions allergiques, accidents, pertes, vols, dégâts matériels, catastrophes naturelles, actes de vandalisme, incendies ou tout autre incident s'y produisant. UHC ne saurait être tenue responsable des effets personnels du client dans le bien loué ni des objets perdus ou oubliés après le check-out. Les effets personnels trouvés dans les propriétés seront conservés au bureau d'UHC pendant deux semaines à compter de la date de leur découverte, à condition qu'ils puissent être stockés en toute sécurité et sans détérioration. En aucun cas les objets instables, potentiellement dangereux ou les denrées alimentaires ne seront conservés. Si un objet a été trouvé et réclamé dans ce délai, le client pourra le récupérer en personne ou autoriser un tiers à le faire. En aucun cas UHC ne sera responsable du renvoi de cet objet au client à ses propres frais. Passé le délai de deux semaines, UHC se réserve le droit d'éliminer tout objet non réclamé.

12. AUTRES DISPOSITIONS

- UHC recommande de souscrire une assurance voyage couvrant tout événement imprévu

pendant vos vacances, notre agence considérant que vous avez souscrit votre propre police d'assurance et qu'il vous appartient de vous assurer que la couverture obtenue est adéquate et suffisante au regard de vos besoins. Si vous décidez de voyager sans couverture d'assurance adéquate, nous ne saurions être tenus responsables de toute perte qui, par sa nature, aurait pu être couverte par ladite assurance.

- Nous avons communiqué toutes les informations figurant sur notre site web avec le plus grand soin quant à leur exactitude. S'agissant de biens de vacances appartenant à des propriétaires privés, ces informations peuvent être modifiées. Nous déclinons toute responsabilité en cas de telles modifications ou d'erreurs dans les images ou l'impression. Toute utilisation commerciale, y compris la reproduction totale ou partielle du matériel commercial, est interdite.
- Vous pouvez consulter notre Politique de confidentialité sur notre site web afin de comprendre la manière dont nous traitons vos données personnelles. En nous fournissant vos données, vous acceptez leur traitement conformément à cette politique.

La finalisation d'une réservation auprès d'UHC implique l'acceptation des présentes Conditions générales ainsi que la compétence des juridictions compétentes. Si une clause ou une partie de clause du présent document est nulle, devient nulle, illégale ou inapplicable, elle sera réputée supprimée, sans que cela n'affecte la validité et l'applicabilité des autres dispositions du présent Contrat.

Les présentes conditions générales ont été initialement rédigées en espagnol puis traduites. En cas de divergence, de doute ou d'incohérence concernant une quelconque clause contractuelle, la version espagnole prévaudra et fera foi.